

A la croisée des chemins

Bulletin épisodique des Sentiers Langeaisiens / N° 24 / 2 octobre 2007

Assemblée Générale du jeudi 20 septembre 2007

14 adhérents présents (4 excusés).

Jean-Marie Delalande commence par mettre l'accent sur cette année record : plus de 400 participants à la rando gadoue, plus de 500 à la rando troglo. Un bémol : notre président reconnaît avoir perdu 17 marcheurs lors de la dernière randonnée pédestre (on les a retrouvés depuis !).

Adhérents : 21 VTTistes (+3 par rapport à l'année précédente)
46 pédestres (-5)

Évolution du nombre d'adhérents :

2001	: 34
2002	: 39
2003	: 48
2004	: 47
2005	: 61
2006	: 72
2007	: 67

Rapport d'activité présenté par Gérard Houbine

Section randonnée pédestre :



La section randonnée pédestre au bord du lac de Chemillé/Indrois

En plus des 2 randos record citées ci-dessus, les randos pédestres mensuelles ont rassemblé 438 participants (440 l'année précédente).

La sortie réservée aux adhérents du 3 juin à Chemillé/ Indrois a été très réussie.

Beau succès pour la « randonorgane » du 1^{er} avril organisée par l'ADOT (association pour le don d'organes de Touraine) avec environ 130 participants et

500 € pour l'ADOT. Nous avons aidé au ravitaillement sur le trajet et au pot d'arrivée offert par la mairie à l'église de St-Laurent. Les 3 parcours de 5, 10 et 15 km balisés par nos soins ont été fort appréciés. A renouveler ?

Évolution du nombre de participants aux randos mensuelles

2001	: 334.
2002	: 413
2003	: 421
2004	: 354
2005	: 410
2006	: 440

Section VTT

Le nombre d'adhérents est encore en augmentation.

Des activités réservées aux adhérents :

- sorties VTT tous les dimanches matins.
- une rando nocturne le 13 janvier dans les chemins bien gras de Mazières, suivie d'un repas convivial.
- une sortie galette des rois à Villaines les Rochers
- un week-end à Saint-Victor en Marche (près de Guéret) avec 17 participants.

Des activités ouvertes à tous :

- la rando gadoue et la rando des troglodytes.



La section VTT au départ d'un circuit à Guéret

Projet de circuits de randonnée :

Reste le sujet qui fâche : nos projets de boucles permanentes toujours pas concrétisées sur le terrain, après plus de 10 ans que le Conseil Municipal de Langeais en a voté le principe !

La boucle Loire reste soumise au problème de l'achat des terrains en bordure du fleuve. La boucle du Plateau est théoriquement prête. Mais il resterait à finaliser les choses par un acte notarié qui se fait attendre depuis bientôt 2 ans !

Mais le principal sujet de cette année est resté la boucle de la Forêt (de la vallée de la Roumer à la D 15) après la remise en cause des accords laborieusement passés par le Maire avec les propriétaires. Nous avons agi dans 3 directions :

➤ En réclamant au Maire une entrevue afin de clarifier la situation au sujet de toutes nos boucles en suspens.

➤ en demandant à l'adjoint contestataire, M. Dechêne, d'intervenir au plus vite pour faire avancer les choses.

➤ en appelant à l'aide et à la solidarité de toutes les associations intéressées (mieux vaut tard que jamais...)



La Gironde de l'Etang lors de la Rando Gadoue



Découverte d'un champ de lin à Chemillé/Indrois

Rappelons que le Maire avait décidé de ne plus rien faire, le conflit avec son adjoint, M. Dechêne, se réglant ainsi sur notre dos.

Nous pensons cependant que le premier magistrat de la commune ne peut se défaire aussi facilement. Donc nous lui demandons une entrevue début décembre 2006 : réponse assurée dans les 8 jours.... Nous attendrons en vain 2 mois !

Le 5 février, nous lui envoyons une lettre pour nous étonner de son silence et lui rappeler que les promesses électorales de sa liste ne sont pas tenues.

15 jours plus tard, le 20 février, son mutisme persistant, notre Conseil d'Administration décide de lui écrire à nouveau brièvement mais fermement pour lui demander d'inscrire le

problème des chemins à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal. Nous invitons nos adhérents et les associations de cavaliers à y assister (28 personnes présentes lors du Conseil du 15 mars) et nous envoyons le double de cette lettre à chaque conseiller municipal, en invitant chacun à prendre ses responsabilités. Nous constaterons l'absence de M. Dechêne, adjoint responsable des chemins, malgré l'ordre du jour explicite concernant ce sujet.

M. Motard rappelle que c'est M. Dechêne qui a demandé le report du vote prévu au C.M. de juin 2006 sur les accords qu'il avait passés avec les propriétaires. Par conséquent il laisse maintenant son adjoint rechercher d'autres (meilleures ?) solutions. Malgré l'insistance et les observations des conseillers de l'opposition mettant en évidence que le conflit entre le Maire et son adjoint prend en otage les associations, le Maire se contente d'inviter le groupe de travail de M. Dechêne à aller au terme de ses travaux, sous la responsabilité unique de ce dernier.

Suite à ce C.M., les représentants des associations envoient une lettre recommandée au maire avec copie à tous les élus afin de dénoncer les libertés prises par certains propriétaires avec le code rural (étangs, barrières et constructions sur les chemins ruraux) et lui demander de prendre des mesures pour faire respecter la loi. Pas de suites pour l'instant. Mais saluons l'initiative d'un conseiller de l'opposition, membre de notre association, de mettre à l'ordre du jour de chaque C.M. à venir la question des chemins communaux.



Rando des Troglodytes

– Nous aurons 2 réunions avec les associations de cavaliers pour essayer d’harmoniser nos positions : vouloir « tout » récupérer sans tenir compte de la réalité du terrain ne mènerait qu’à l’échec. Tout le monde a fini par le comprendre.

– Un plan d'action est établi (reconnaissance sur le terrain, nettoyage et balisage de chemins, organisation d'une randonnée à l'automne, utilisation de la presse locale pour expliquer ces actions)

– Rendez-vous fut pris samedi 14 avril au moulin de Varanne pour nettoyer et baliser ensemble les CR 59 et 83, de la route basse à la D15. But : créer le fait accompli afin de voir comment réagiront les propriétaires et la mairie (force est de constater qu’ils ont fait le dos rond). Mais nous avons marqué ainsi notre volonté de continuer et d’aboutir. De plus un bon article dans la Nouvelle République nous a permis de rendre publique notre action et de la populariser.



La montée de Cerisier (Rando Gadoue)

– M. Dechêne a réuni 3 fois son groupe de travail (ou commission ?) sur les chemins : il a rencontré les propriétaires, cherché à renégocier et obtenu quelques avancées (à confirmer...). La prochaine réunion pour constat et accord définitif, avant vote du Conseil Municipal, est prévue le 4 octobre.

Notes

Le rapport d’activité, ainsi que le bilan financier présenté par Claude Vanlerberghe, sont approuvés à l’unanimité.

Le montant de l’adhésion 2008-09 reste fixé à 8 €.

Élection du Conseil d'Administration

Jean-Paul Couzinet ne se représente pas. Merci pour sa participation d'une dizaine d'années au bureau en tant que trésorier puis membre.

Les autres membres sont réélus à l’unanimité.

Encadrement des randos mensuelles pédestres :

-boucle de 15 km : Marie-Line Gaudin et Michel Marboeuf.

-boucle de 10 km : Michel Lerbière et Jean-Pierre Simon.

Jean-Marie Delalande propose une discussion sur les suites à envisager pour nos projets de boucles :



Descente du Frou (rando des Troglodytes)

1. Continuer à être présent sur le terrain.
2. Insister pour que les conclusions du groupe de travail sur les chemins soient rapidement votées par le C.M.
3. Organiser une rando commune avec les cavaliers le 18 novembre, jour de notre rando pédestre mensuelle. Objectif : faire découvrir à un large public et aux autres associations des chemins qui feront l’objet d’une enquête d’utilité publique. Donc cette randonnée, gratuite, sera ouverte à tous, pédestres, VTTistes et cavaliers, selon des modalités définies par chaque association. Un rendez-vous commun avec ravitaillement sera organisé à 10h30 au moulin de la Houssaie, où le correspondant local de la NR sera invité à sévir.

Section randonnée pédestre

Projet de sortie des adhérents les 31 mai et 1^{er} juin 2008.

Afin de varier les plaisirs, nous proposons l'an prochain une sortie de 48 heures dans le Périgord vert. Cette sortie ne sera organisée que si, à l'issue du sondage ci-dessous, une large majorité est d'accord.

Destination : Piégut-Pluviers en Dordogne sur le champ de foire devant la poste.

Samedi 31 mai :

Départ de Langeais à 8h30. Arrivée vers midi après 260 km. Chacun apportera son pique-nique.

Circuit pédestre de 10 km un peu vallonné avec passage près d'une abbaye et d'un menhir.

17h : rendez-vous à 2 km près d'un roc branlant où la chance vous attend !

Baignade possible dans un lac et pour les plus courageux descente pittoresque le long d'un ruisseau jusqu'à une jolie petite église.

Dîner à St-Barthélémy-de-Bussière dans un ancien presbytère transformé en restaurant. Menu local complet : foie gras, omelette aux cèpes, confit ou magret, côtes de veau à la crème, salade, fromage, dessert, le tout pour 22 € 50 hors boissons.

Digestion libre avec hébergement en chambres d'hôtes de 2 à 4 personnes dans un rayon de quelques kilomètres, petit déjeuner inclus pour environ 20 € par personne.



Le roc branlant

Dimanche 1er juin :

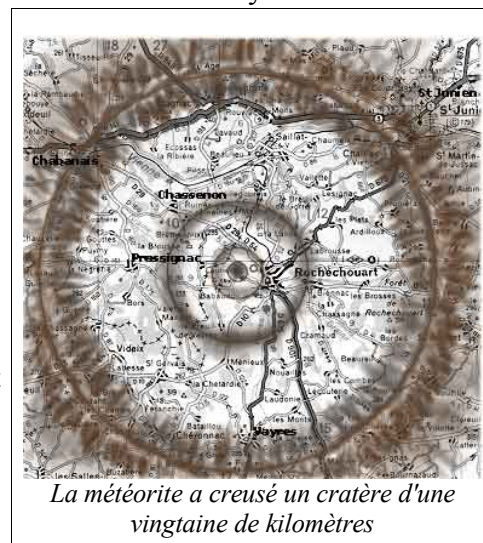
Matin : à 30 km sur la route du retour, visite guidée des thermes gallo-romains de Chassenon (1h30).



Les thermes gallo-romains de Chassenon

Déjeuner à Rochechouart dans un petit restaurant pas cher, suivi d'une visite du musée de la fameuse grosse météorite tombée là-bas il y a 210 millions d'années

Retour à Langeais dans la soirée.



La météorite a creusé un cratère d'une vingtaine de kilomètres

Si l'on compte 15 € par personne pour les frais de déplacements, le tout reviendrait à 75 € environ. La participation de l'association pouvant se monter à 30 €, il resterait 45 € à charge de chaque adhérent participant.

Coupon-réponse à découper et renvoyer à Gérard Houbine 1, route des Liziers 37130 Langeais).

Projet de sortie dans le Périgord les 31 mai et 1^{er} juin 2008

1. Cette forme de sortie (2 jours) vous plairait-elle ?.....
 2. Si oui, préféreriez-vous malgré tout conserver une sortie d'une journée comme celle des années précédentes ?.....
 3. Le programme de la sortie décrite ci-dessus vous conviendrait-il ?
- Si non, pourquoi ?.....
4. Êtes-vous prêt(e) à y participer l'an prochain à la date prévue ?.....

